

acceptable et il rapprochera notre production collective des objectifs de l'Organisation et de ses membres. Bien que la reprise de l'économie des États-Unis, stimulée par la politique d'expansion adoptée dans ce pays, soit le principal élément de ce progrès collectif, l'économie canadienne a réagi dès le dernier trimestre de 1970 aux nouveaux programmes mis en oeuvre en juin. En décembre, de nouvelles mesures furent mises en vigueur pour accélérer le rythme des programmes de main-d'oeuvre et encourager le développement régional. Leur application a entraîné des dépenses qui ont inévitablement provoqué des déficits budgétaires assez appréciables.

La politique monétaire canadienne a été aussi expansionniste. Le taux d'escompte, qui était de 8 pour cent en juillet dernier a été ramené progressivement au niveau actuel de 5.25 pour cent; en même temps l'offre de capitaux s'est accrue plus rapidement et il y a eu une baisse générale des taux d'intérêt. Ces mesures, s'ajoutant à la reprise économique aux États-Unis, ont aujourd'hui une incidence marquée sur le taux de croissance canadien. Nous prévoyons que, cette année, notre produit national brut (PNB) augmentera de plus de 5 pour cent, contre 3.3. pour cent en 1970.

Le problème difficile du chômage, qui se pose dans un certain nombre de pays membres, est compliqué au Canada par le développement très rapide de notre population active; il s'y ajoute les variations régionales du taux de chômage et le coût élevé de la mobilité de la main-d'oeuvre dans notre vaste pays. Notre politique intérieure doit donc être conçue pour satisfaire les besoins spéciaux de régions relativement désavantagées, tout en fournissant des possibilités d'emploi adéquates dans l'ensemble du pays. Une plus grande mobilité de la main-d'oeuvre peut être utile, mais ne suffit pas à fournir une solution complète et durable du problème de base.

Les mesures expansionnistes que j'ai esquissées provoquent une amélioration générale de l'emploi. Le taux de chômage, corrigé des fluctuations saisonnières, est tombé de 6.6 pour cent à la fin de 1970 à 6.0 pour cent à la fin de mars 1971, malgré un hiver exceptionnellement rigoureux, ce qui, au Canada, peut avoir une grande influence sur le niveau de l'emploi. Nous sommes persuadés que cette tendance se maintiendra pendant toute l'année 1971, à mesure que se fera la pleine application de notre programme, bien que les statistiques de l'emploi pour avril marquent un recul apparent.

L'inflation continue à poser un problème très sérieux dans la plupart des pays industrialisés, non seulement parce qu'elle est essentiellement injuste, mais aussi parce qu'elle constitue une menace à la poursuite du progrès économique et du développement de l'emploi. Je constate, d'après les documents que, pour l'ensemble de l'OCDE, le coefficient de correction moyen du PNB a été en 1970 de 5.7 pour cent, contre 4.6 pour cent en 1969. On a constaté, pour les prix à la consommation, un certain ralentissement de la hausse au Canada, aux États-Unis, en France, en Autriche et au Danemark, qui a été compensé par des hausses plus rapides dans les autres pays et je note que nous ne pouvons espérer ce point qu'une faible amélioration en 1971.